



Procès-verbal
de la réunion du conseil d'établissement de l'école Val-des-Ormes
tenue le 18 juin 2025, à 18 h 00, en présentiel, Restaurant Pacini Rosemère

Membres parents	Présent	Absent
Mme Karine Bouffard	☐	☒
Mme Ariane Filiatre	☐	☒
M. Anass Dakhli	☐	☒
Mme Sophie Audy	☒	☐
Mme Jane Rimpel	☒	☐
Mme Catherine Robillard	☒	☐
Membres du personnel		
Mme Marie-Ève Sauro	☒	☐
Mme Stéphanie Comitini	☒	☐
Mme Julie Piétracoup	☒	☐
Mme Marie-Lyne Laplante	☐	☒
Mme Joëlle Doyle	☒	☐
Mme Emmanuelle Prud'homme	☒	☐

Substitut(s) présent(s) :

Mme Erika Lacasse-Courchesne présente en remplacement de Mme Ariane Filiatre

1. Ouverture de la séance :

Mme Jane Rimpel confirme qu'il y a quorum.
La séance est ouverte à 18h38.

CÉ-2425-082 2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Marie-Eve Sauro et appuyée par Mme Sophie Audy, l'ordre du jour est adopté.

CÉ-2425-083 3. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 26 mai 2025

Sur proposition de Mme Erika Lacasse-Courchesne et appuyée par Mme Emmanuelle Prud'Homme, le procès-verbal du 26 mai 2025 est adopté.

4. Parole au public

Il n'y a personne du public.

CÉ-2425-084 5. Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant.

L'équipe des enseignants et la direction demandent une dérogation pour l'évaluation des compétences en lien avec les approches de l'apprentissage de l'IB au lieu des compétences non-disciplinaires du PFEQ. Au lieu d'évaluer une compétence non-disciplinaire au bulletin, l'équipe choisirait une des cinq approches de l'apprentissage de l'IB. L'approche choisie serait déterminée à l'automne, après consultation de l'équipe des enseignants.

Cette demande de dérogation au régime pédagogique sera adressée aux services éducatifs avec l'approbation du conseil d'établissement.

Sur proposition de Mme Stéphanie Comitini et appuyée par Mme Sophie Audy, la demande de dérogation est approuvée.

6. Suivi au projet éducatif 2023-2027

Mme Marie-Ève Ouellet présente les suivis réalisés en 24-25 en lien avec le projet éducatif 2023-2027 :

Enjeu 1 : Réussite et bien-être des élèves

Améliorer la réussite en lecture et en écriture

-Le référentiel commun en lecture a été implanté dans toutes les classes et la planification globale (apprentissage et évaluation) en lecture par niveau a été élaborée et ajustée.

-Un projet de littérature a été vécu par niveau (tableau complété par l'équipe pour décrire les impacts positifs observés chez les élèves et les ajustements à apporter en 24-25).

-En 25-26, du temps de planification et prévu au calendrier pédagogique pour amorcer la planification globale (apprentissage et évaluation) en écriture.

Offrir un environnement sain et sécuritaire

-L'équipe-école a vécu l'an 1 de l'accompagnement des SEJ en lien avec l'élaboration d'un code de vie éducatif. La matrice comportementale par lieux est créée, la classification des comportements et l'arbre décisionnel sont établis. Aussi, les billets de félicitations ont été repensés en lien avec le code de vie et les aptitudes du profil de l'IB, les affiches et les plans de leçons sont créés.

-Pour développer les compétences socio-émotionnelles, la planification des ateliers avec la plateforme Moozoom est élaborée. Les ateliers ont été vécus dans la plupart des classes en 24-25. Un rappel formel a été fait auprès de l'équipe pour le caractère obligatoire et l'importance de vivre de ces ateliers à notre école. En 25-26, il faudra aussi rappeler à tous l'importance de donner accès à la plateforme pour les parents.

-Les enseignants ajoutent des pistes d'enrichissement aux modules de recherche pour les élèves qui souhaitent aller plus loin (en démarche).

Enjeu 2 : Expertise et bien-être du personnel

-En 24-25, les enseignantes de 4^e et de 5^e année ont bénéficié d'un accompagnement spécifique en matière de différenciation pédagogique. Aussi, la formation commune impliquant toute l'école était en lien avec le code de vie éducatif. L'accompagnement est aussi planifié pour 25-26. Les enseignantes de 6^e recevront de l'accompagnement en écriture et les SEJ offriront une 2^e année d'accompagnement à toute l'école pour la mise en œuvre du code de vie éducatif.

-Afin que 100% du personnel bénéficie d'un soutien à leur intégration, le comité parrainage a élaboré un référentiel d'accueil pour tous les corps d'emploi. En 25-26, des parrains et marraines seront nommés pour faciliter l'intégration du personnel qui arrive en cours d'année et le référentiel sera utilisé.

-Les rencontres collaboratives ont été vécues selon les modalités pertinentes selon chaque instance afin de mieux répondre aux besoins des élèves et du personnel : rencontres multi avec les enseignants pour planifier le soutien à l'élève (2x par année), rencontres entre professionnelles et direction ainsi que rencontres professionnelles, direction et TES.

7. Évaluation du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence 2024-2025

À titre d'information, Mme Marie-Ève Ouellet présente l'évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (document en annexe).

Cette réflexion a été menée par les membres du comité du code de vie de l'école et représente les actions à maintenir et à bonifier pour 25-26.

CÉ-2425-085 8. Demande d'utilisation des fonds spéciaux

Mme Marie-Eve Ouellet sollicite les membres du CE pour offrir une collation glacée à tous les élèves lors de l'activité Acti-fête et utiliser les fonds spéciaux.

Sur proposition de Mme Stéphanie Comitini et appuyée par Mme Erika Lacasse-Courchesne, la demande est approuvée.

CÉ-2425-086 9. Approbation de collectes de fonds pour 2025-2026 (FEVDO)

La FEVDO souhaite organiser les collectes de fonds suivantes pour 2024-2025 :

- Bal fluo;
- Bô Sapins;
- Colle à moi;
- Jusqu'à 3 friperies;
- Campagne de dons volontaires;
- Soirée Just Dance parent-enfant;
- Soirée yoga parent-enfant.

Sur proposition de Mme Sophie Audy et appuyée par Mme Emmanuelle Prud'Homme, les collectes de fonds sont approuvées.

CÉ-2425-087 10. Sollicitation de dons de la FEVDO pour 25-26

Mme Marie-Eve Ouellet présente le tableau des demandes sollicitées à la fondation.

Sur proposition de Mme Stéphanie Comitini et appuyée par Mme Julie Piétracoup, la demande de sollicitation de dons est approuvée.

CÉ-2425-088 11. Amendement à la liste des cahiers d'exercices 25-26 (AS)

Mme Marie-Ève Ouellet explique que certains cahiers d'activités ont été ajoutés répondant à des besoins spécifiques pour les élèves des AS.

Sur proposition de Mme Julie Piétracoup et appuyée par Erika Mme Lacasse-Courchesne, la liste des cahiers d'exercices est approuvée.

CÉ-2425-089 12. Approbation des activités et sorties au SDG pour 25-26 (sans la contribution financière)

Mme Emmanuelle Prud'Homme présente le tableau des activités et sorties au SDG pour l'année 25-26. La contribution financière pour ces sorties et activités n'inclut pas la contribution financière pour le moment. Cette dernière devra être établie à l'automne 2025.

Sur proposition de Mme Marie-Eve Sauro et appuyée par Mme Sophie Audy, la liste des activités et sorties d'exercices est approuvée.

13. Suivi Raphaël U

Présentation des statistiques par collection :

Il a été convenu de retirer le pantalon gris foncé de l'offre, celui-ci représentant seulement 4 % des ventes et étant moins populaire.

Présentation des nouveaux produits proposés par la compagnie :

Le groupe s'est entendu pour intégrer le chandail à manches courtes blanc à la collection Val-des-Ormes, celui-ci étant perçu comme un ajout pertinent.

Suivi avec les représentants de Raphaël U :

Mme Jane Rimpel s'est proposée pour assurer le suivi avec les représentants de la compagnie Raphaël U.

CÉ-2425-090 14. Compte-rendu annuel du CÉ 2024-2025

Mme Jane Rimpel, présidente, présente le compte-rendu du CÉ pour l'année 2024-2025 et nous présente le rapport annuel. Celui-ci est soumis séance tenante pour adoption officielle (considérant que les résolutions de la présente séance y seront ajoutées).

Sur proposition de Mme Joëlle Doyle et appuyée par Mme Stéphanie Comitini, le compte-rendu annuel est adopté.

CÉ-2425-091 15. Date de l'assemblée générale 2025

La date de l'assemblée générale 2025 sera le 11 septembre prochain à 20h. Deux postes seront en élection.

Sur proposition de Mme Sophie Audy et appuyée par Mme Catherine Robillard, la date de l'assemblée générale est adoptée.

16. Informations de :

Comité de parents :

Le représentant est absent lors du CE

Enseignants :

- On souligne l'immense succès de l'Acti-fêtes ainsi que le soutien de tous les parents bénévoles et nos chers 6^e année.
- L'activité « La Grande cachette » a été encore une fois très appréciée par tous les élèves et les enseignants.

Soutien et SDG :

- Mme Joëlle Doyle annonce son départ et informe les membres que M. André Demers sera le futur secrétaire de l'école
- Mme Emmanuelle Prud'Homme annonce son départ également et que Mme Marie-Josée Parizeau la succèdera l'année prochaine.

OPP :

- Rencontre pour le bilan de la fête du printemps
- Mention spéciale aux parents qui ont coiffé, maquillé, tatoué les élèves lors de l'Acti-fête.

Direction :

- Mme Marie-Eve Ouellet informe les membres que M. Louis-Philippe Labbée a été nommé au poste de directeur l'an prochain à l'école.
- Elle remercie les membres du CÉ pour leur confiance et leur collaboration des six dernières années.

Fondation :

- Approbation des collectes de fonds prévues pour 25-26 a été faite lors de la rencontre. Cela permettra à la FEVDO d'aller de l'avant pour l'organisation de ces activités.
- La fondation prévoit un kiosque au pique-nique du 5 septembre prochain pour se présenter aux nouveaux parents et recruter des parents-bénévoles.

Président :

- Voir compte-rendu du CÉ 24-25

17. Varia

Aucun point au varia

CÉ-2425-092 18. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Mme Emmanuelle Prud'Homme, appuyée par Mme Julie Piétracoup, la levée de l'assemblée est adoptée à 20 h 58

Signatures :

Présidente

Direction